



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 05 avril 2023

Sécheresse : restrictions des usages de l'eau en Haute-Saône

En mars 2023, Michel Vilbois, préfet de la Haute-Saône, a réuni le comité avec les acteurs du territoire pour faire un état des lieux, des perspectives en matière de sécheresse. Suite à ce comité des mesures de restriction ont été mises en place par arrêté préfectoral afin de limiter les usages de l'eau dans le département.

Des précipitations ont eu lieu ces derniers jours. Cependant l'état des cours d'eau et des nappes phréatiques en Haute-Saône est toujours préoccupant. Les tendances météorologiques des trois prochains mois ainsi que l'arrivée du printemps avec l'augmentation des températures et le développement de la végétation ne permettent pas d'entrevoir une amélioration significative de la situation actuelle.

Pour rappel, les principales mesures d'interdiction concernent :

- Le nettoyage des trottoirs et voiries ;
- L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins, à l'exception des potagers privés ;
- Le lavage des voitures hors stations professionnelles équipé d'un système de recyclage de l'eau ;
- Le remplissage des piscines à usage privé, à l'exception des premières mises en eau des piscines construites avant les restrictions ;
- L'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert.

Les données sur la situation hydrologique peuvent être consultées sur le [site de la DREAL Bourgogne Franche-Comté](#) ou sur le site [Propluvia](#).

Chaque geste compte.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  